

La diversité des habitats et des espèces dans les zones humides de l'estuaire de la Loire



Dans l'estuaire de la Loire, contrairement aux autres estuaires ou baies du littoral atlantique, il n'y a pas d'entrave à la submersion des terres par les eaux douces du fleuve ou saumâtres à salées de la mer lors des crues ou des grandes marées.

Ces conditions de submersion extrêmement variables offrent un important potentiel de diversité biologique qui confère à ces milieux une très forte productivité.

Le roseau colonisateur



Adapté à toutes les conditions en présence, le roseau trouve dans l'estuaire un champ d'expansion considérable. Il est souvent le premier végétal à s'installer sur les vases en voie de consolidation. Ses racines (ou rhizomes) forment un réseau dense qui fixe les sédiments, si bien que le sol s'exhausse formant progressivement des bourrelets en bord de Loire. Ce pouvoir colonisateur a autrefois été utilisé dans l'estuaire pour gagner des terres sur le fleuve (atterrissement).

La roselière constitue un habitat très stable. Si la diversité végétale est faible (seules quelques lianes accompagnent le roseau), elle reste un élément essentiel de la qualité globale de l'estuaire : accueil et refuge des oiseaux, rôle épurateur.

Les prairies permanentes, maintien de l'ouverture

Les prairies naturelles sont exploitées selon 2 modes, la fauche et le pâturage.

La fauche des foins se pratique sur les terres les moins soumises aux submersions : bords de Loire et anciennes îles. Ces foins sont d'une grande qualité du fait de leur composition floristique : plantes légumineuses, vesses et trèfles. L'estuaire était d'ailleurs considéré comme le grenier à foins du département.

Le pâturage est pratiqué dans les zones les plus humides de l'estuaire et orienté exclusivement vers la production de viande : vaches nourrices et génisses en engraissement, chevaux. La charge parfois très élevée (2,5 vaches, 5 génisses ou 1,2 chevaux à l'hectare) traduit la valeur fourragère de ces prairies.

Fauche et pâturage sont les deux pratiques nécessaires et suffisantes du maintien de l'ouverture du milieu et donc de la biodiversité, en contrecarrant la dynamique de fermeture par le roseau ou les friches.



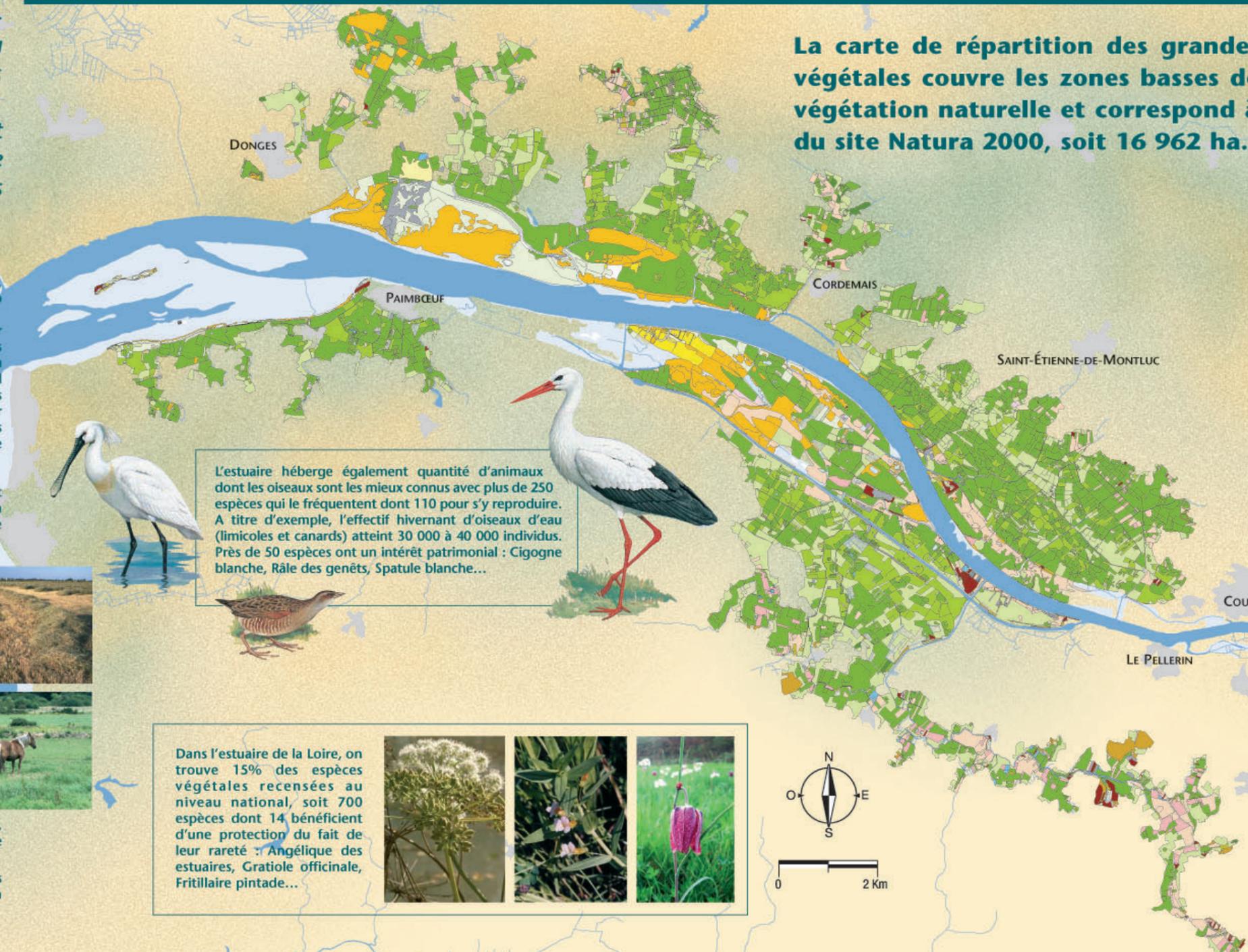
L'estuaire héberge également quantité d'animaux dont les oiseaux sont les mieux connus avec plus de 250 espèces qui le fréquentent dont 110 pour s'y reproduire. A titre d'exemple, l'effectif hivernant d'oiseaux d'eau (limicoles et canards) atteint 30 000 à 40 000 individus. Près de 50 espèces ont un intérêt patrimonial : Cigogne blanche, Râle des genêts, Spatule blanche...



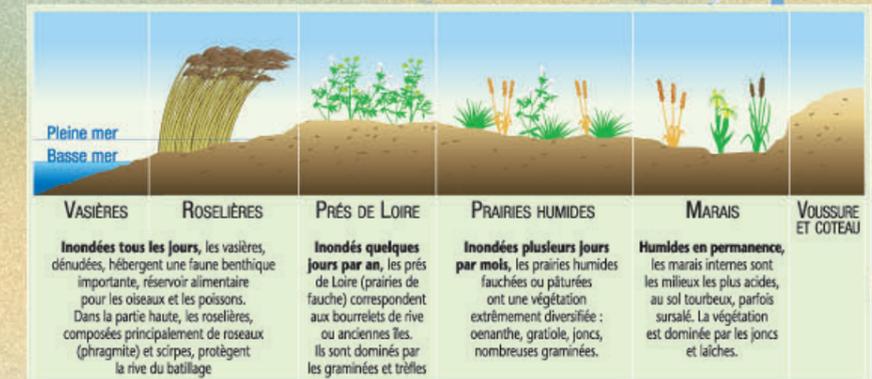
Dans l'estuaire de la Loire, on trouve 15% des espèces végétales recensées au niveau national, soit 700 espèces dont 14 bénéficient d'une protection du fait de leur rareté : Angélique des estuaires, Gratiolle officinale, Fritillaire pintade...



La carte de répartition des grandes formations végétales couvre les zones basses de l'estuaire à végétation naturelle et correspond à l'enveloppe du site Natura 2000, soit 16 962 ha.



- banc de sable et vase
- sables à végétations herbacées
- vases salées à végétations pionnières
- prés salés
- roselières saumâtres
- mares saumâtres
- roselières douces
- lisières des cours d'eau
- végétations des eaux stagnantes douces
- prairies humides légèrement salées
- prairies moins humides légèrement salées
- prés de Loire, prés de côte bien drainés doux
- marais internes
- bois inondables
- bois de chênes
- friches, terrains vagues
- plantations d'arbres
- cultures



La maîtrise de l'eau

Les plus hautes eaux de marée ou de crue provoquent une inondation générale sans contrôle possible.

En situation courante, le niveau de l'eau est réglé par une succession de chasses et d'envois d'eau en fonction des besoins :

- les chasses (sorties) se font lors de la marée descendante, généralement en hiver et au début du printemps. Elles permettent d'évacuer les excédents d'eau douce ;
- les envois (entrées) utilisent l'énergie de la marée montante, en été et en début d'automne, notamment pour favoriser la pousse des regains et abreuver le bétail. On fait alors boire les marais.

L'efficacité de la maîtrise des eaux est garantie grâce à l'entretien d'un ensemble hiérarchisé de voies d'eau (canal, douve) et d'ouvrages (écluse, vanne) mettant le marais en communication avec la Loire. Le fonctionnement de ce réseau est traditionnellement géré par des associations syndicales de propriétaires dont les connaissances empiriques permettent une gestion adaptée.

